



MUNICIPALITÉ

**Au Conseil communal du Lieu**

Le Lieu, le 8 avril 2015

## **Préavis municipal n° 01/2015**

### **Assainissement des conduites d'eau potable, d'eau claire et des eaux usées du village du Lieu**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Objet du préavis**

Ce préavis a pour but de soumettre à votre autorité une demande de crédit pour l'assainissement des conduites d'eau potable, d'eau claire et des eaux usées du village du Lieu.

#### **2. Préambule**

Historique :

Dans les années 1902-1910, nos aïeux ont construit nos réseaux d'eaux ainsi que les réservoirs du Lieu, des Charbonnières et du Séchey. Ils n'ont pas hésité à investir de gros moyens pour le confort de leurs concitoyens. Ces ouvrages sont toujours en service à ce jour.

En 2012, la Municipalité et le Conseil Communal ont décidé d'investir dans un nouveau réservoir unique au Lieu pour alimenter les villages du Lieu, des Charbonnières et du Séchey. Le projet a évolué par un bouclage d'eau entre le Lieu et le Solliat, de ce fait nos réseaux sont totalement interconnectés dans l'ensemble de la Vallée de Joux.

L'altitude du réservoir du Lieu est de 1'131 mètres et notre village est à 1'040 mètres se qui nous vaut une pression statique de 9 bars. Pour terminer ce concept, des chambres de relevage et de détente ont été prévues pour éviter une pression trop grande sur la nouvelle conduite dans la zone du centre du village du Lieu.

Il était prévu de profiter de remplacer ces conduites d'eau lors des futurs travaux d'aménagement de surface dans le village du Lieu.

En 2012, la Municipalité et le Conseil Communal ont décidé de créer une centrale de chauffage ainsi qu'un réseau de conduite à distance dans le village du Lieu. Ce projet a été passablement modifié quant à son tracé de part les problèmes liés à la zone S et au système de raccordement des bâtiments à relier et ceci afin d'optimiser les fouilles.

De part les plans et les différents sondages dans le quartier des Terreaux, il semblait possible de pouvoir réaliser les travaux de fouille sans péjorer les conduites d'eau. Malheureusement, la réalité du terrain ne se passe pas comme nous le désirons et on peut constater que les travaux ne permettent pas de remplacer nos conduites d'eau dans un futur proche sans engendrer des frais considérables. De ce fait, il serait irresponsable de ne pas vous proposer le remplacement de ces infrastructures hydrauliques pendant les travaux de chauffage à distance.

Une séance de coordination entre les services de l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie (ECA) et le Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires (SCAV) a eu lieu au mois de mars 2015 avec notre prestataire Herter & Wiessmann en charge du Plan Directeur de la Distribution des Eaux (PDDE) communal. Cette séance nous a permis d'élaborer une optimisation de nos travaux pour atteindre le but fixé soit : une pression suffisante aux bornes d'hydrante selon les directives de l'ECA, d'éliminer les pompages du Revers, des Esserts-de-Rives, l'accélération du réservoir de la Chaux et mettre le village du Lieu au régime statique de 9 bars.

Afin de nous permettre d'économiser des coûts de creuse sur une bonne partie des fouilles, les travaux nécessaires pour notre village seraient de remplacer les conduites d'eau qui sont en parallèle de notre thermo réseau par des conduites avec un diamètre édicté par le PDDE y compris les raccordements des privés.

Ces travaux bénéficient d'un important subside de l'ECA d'environ 20 %.

Pour votre information, nous portons à votre connaissance qu'une fuite sur notre réseau coûte environ CHF 15'000.- par intervention et ceci se produit 2 à 3 fois par année.

Nous avons chiffré les coûts de ces travaux selon le principe d'appel d'offre effectué par le bureau Thorens sur des coûts similaires dans la réfection du réseau dans la Commune du Chenit et ceci par tronçons.

Le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) effectué en 2012, nous incite aussi à des travaux de rénovation sur nos conduites épuration et eau claire.

La Municipalité avait prévu de réaliser ces travaux dans le cadre de l'entretien courant de nos infrastructures. Il serait opportun de bénéficier aussi du passage des conduites à distance dans les zones répertoriées par le plan directeur d'assainissement pour réaliser ces travaux afin que lors la remise en ordre de nos routes il ne soit pas nécessaire de rouvrir la chaussée fraîchement rénovée. Ce crédit vous est aussi demandé par le biais de ce préavis pour réaliser ces travaux

### 3. Coût des travaux

Pour l'assainissement des conduites d'eau potable, d'eau claire et des eaux usées du village du Lieu, les travaux d'entretien sur les services épuration et route, les coûts détaillés sont les suivants :

#### Service des eaux

Conduite eau potable et défense incendie	790'000.-
Participation des propriétaires	- 35'000.-
Subvention ECA	- <u>160'000.-</u>
Total réseau eau	595'000.-

#### Service épuration

Travaux de rénovation selon PGEE et remplacement des chambres	100'000.-
--	-----------

#### Service des routes

Remplacement de grilles et sacs	50'000.-
---------------------------------	----------

**Total des travaux 940'000.-**

**Total des travaux à charge de la Commune 745'000.-**

### 4. Financement

#### Service des eaux

Coût des travaux	790'000.-
Participation de tiers	- 35'000.-
Subvention ECA	- 160'000.-
Reprise réserve réseau eau Le Lieu/ Esserts-de-Rive (valeur au 31.12.2014) Compte 9280.2	- <u>87'800.-</u>
	<b>507'200.-</b>

Le montant de CHF 507'200.- sera financé par un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du moment. Cet investissement sera inscrit au chapitre du patrimoine administratif et amorti sur une période de 30 ans maximum, ce qui représente une somme de CHF 16'910.- par année

#### Service épuration

Changement de conduites selon PGEE et remplacement des chambres	100'000.-
Reprise réserve épuration (valeur au 31.12.2014) compte 9280.3	<u>95'630.- ./.</u>
	<b>4'370.-</b>

Le solde de CHF 4'370.- sera financé par le biais du budget de fonctionnement 2015, compte 460.3140 entretien station/réseau

## **Service des routes**

Remplacement de grilles et sacs

**50'000.-**

Le montant de CHF 50'000.- sera financé par une augmentation du budget de fonctionnement 2015, compte 430.3142 entretien réseau routier. Avec le décompte des dépenses thématiques, le montant à la charge de la commune sera de CHF 17'500.-.

## **5. Conclusions**

La Municipalité, tenant compte des éléments soulevés ci-dessus, relève l'opportunité d'effectuer ces travaux d'assainissement.

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

### **Le Conseil Communal du Lieu**

- Vu le préavis municipal N° 01/2015, du 13 avril 2015
- Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier ce préavis,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **Décide**

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement des conduites d'eau potable, d'eau claire et des eaux usées du village du Lieu, de travaux d'entretien sur les services épuration et route en parallèle avec l'installation des conduites pour le chauffage à distance,
2. de donner tous les pouvoirs à la Municipalité pour mener à bien cette opération,
3. d'ouvrir un compte de construction de CHF 940'00.- aux meilleures conditions du marché,
4. d'activer les réserves :
  - 9280.2 Réserve réseau eau Le Lieu/Les Esserts de Rive pour un montant de CHF 87'800.- (valeur 31.12.2014)
  - 9280.3 Réserve épuration pour un montant de CHF 95'630.- (valeur 31.12.140),
5. de consolider ce compte à la fin des travaux pour un montant maximal de CHF 507'200.- à financer par un emprunt aux meilleures conditions du moment et dans la limite du plafond d'endettement de CHF 11'000'000.- (endettement au 31 décembre 2014 = CHF 8'231'357.- + CHF 1'111'759.- pour des projets déjà accordés + CHF 507'200.- demandé soit CHF 9'850'316.-),

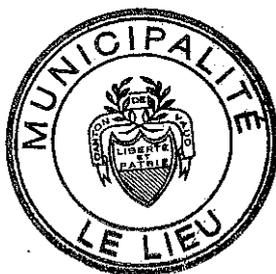
6. de porter cette dépense dans les investissements du patrimoine administratif (cpte 9144.15 Assainissements réseau eau Le Lieu) et de l'amortir, en 30 ans au maximum, par le budget de fonctionnement, ce qui représente un montant de CHF 16'910.- par an au minimum dans le compte amortissement 811.3312,
7. de porter la dépense correspondant aux travaux concernant les routes au budget de fonctionnement pour un montant net de CHF 17'500.- (compte 430.3142 entretien réseau routier de CHF 50'000.- et correction des dépenses thématique, compte 220.4521.01 de CHF 32'500.-) qui porte le déficit du budget 2015 à CHF 147'570.-.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Jean-Pierre Rochat



La Secrétaire



Sylvie Grossmann Goncerut

Commission chargée de l'étude du préavis n°01/2015

- |                                |                   |
|--------------------------------|-------------------|
| • M. Mathieu Rochat, Président | Le Lieu           |
| • Mme Irène Darbellay          | Les Charbonnières |
| • M. Jean-Philippe Dubois      | Le Lieu           |
| • M. André Egger               | Le Lieu           |
| • Mme Véronique Héritier       | Le Séchey         |
| • M. Fabien Loutan             | Les Charbonnières |
| • M. Georges-Hector Rochat     | Les Charbonnières |

Annexes : PGEE (plan) et photos  
PDDE (plan)

Devis estimatif changement de la conduite d'eau potable et défense incendie